

La fin d'année arrive déjà... Une année mouvementée pour les collectivités locales avec de nombreuses incertitudes liées à l'instabilité politique nationale. Les collectivités locales étant prises à partie pour boucs-émissaires de l'accentuation de la dette publique!

Pourtant quel autre acteur public doit impérativement présenter un budget en équilibre ? Ces incertitudes pèsent constamment sur la gestion quotidienne de nos communes. Nous devons toujours continuer à faire plus, avec moins.

Néanmoins, l'ensemble des élus communaux et intercommunaux travaillent au quotidien et inlassablement pour l'avenir de nos territoires.

Cette « Douzenoise » fait encore état des réalisations concrètes et sagement financées.

A l'aube de ces fêtes, je vous souhaite à toutes et à tous, de passer de très chaleureux moments dans vos familles et vous donnent rendez-vous le 31 janvier pour les vœux de la Municipalité, sans oublier de nous retrouver aussi à l'occasion de la fête locale les 17 et 18 janvier prochains.

Bonne lecture à tous.

Le Maire

Philippe RAPPENEAU

Vie communale ...

CEREMONIE DES VOEUX



La traditionnelle cérémonie de la Municipalité aura lieu le :

Vendredi 31 janvier 2025 à 18h30 au Foyer Théâtre
Les prises de paroles seront suivies d'un apéritif dinatoire.

Venez nombreux partager ce moment convivial.

ILLUMINATIONS

La période des fêtes de fin d'année est marquée par la décoration des rues, des monuments, et autres places des communes. La décision prise par la Municipalité pour la deuxième année consécutive est marquée par la sobriété écologique et économique.

C'est pourquoi, les 2/3 des illuminations n'ont pas été installées.

Nous saluons les diverses initiatives personnelles qui ont contribué à la décoration de certains espaces.



MISE A DISPOSITION

La commune a, pour la deuxième fois, contractualiser avec l'Etablissement et Service d'Aides par le Travail (ESAT) pour la mise à disposition d'un employé au service technique. Le contrat est établit pour une durée initiale de 3 mois renouvelable, sur une temps complet de 35h hebdomadaires. Il s'agit d'intégrer un adulte en difficulté dans le milieu ordinaire du travail. Vous aurez l'occasion de le croiser dans les rues de la commune à partir du 15 janvier 2025.

Douzens, un village qui bouge...

EFFECTIFS RENTREE SCOLAIRE

Les effectifs des classes pour l'année scolaire 2024-2025 sont les suivants :

- ☼ Petite section Moyenne section : 26
- ☆ CP-CE1:20
- ☆ CM1 CM2 : 21

Soit au total: 83 enfants

L'équipe pédagogique reste inchangée :

- Sylvie RIVIERE-FREZOULS (Directrice)
- Joëlle BENIT
- Elodie MIRAN
- Céline TESTANIERES

Précision important et utile :

La gestion des équipements scolaires revient au Syndicat du Regroupement Pédagogique Blomac Comigne Douzens (RPI).

Ce syndicat se voit alloué chaque année un budget qui est abondé par les 3 communes.

La dernière grande étude nationale réalisée par la BANQUE DES TERRITOIRES a relevé que le coût médian de fonctionnement pour les communes (hors restauration scolaire, accueil périscolaire et activités annexes) par élève et par an se monte à 950 euros dans les écoles publiques. L'étude note toutefois des "variations sensibles". Un quart des communes affiche ainsi un coût inférieur à 752 euros par élève alors que pour un autre quart ce coût se monte à plus de 1.229 euros.

Pour le RPI Blomac Comigne Douzens, le budget alloué aux écoles s'élève à la somme de 170.000 €.

Ces fonds servent à payer l'ensemble des charges de fonctionnement du scolaire et du périscolaire (dépenses de personnels, consommables, produits entretien, fournitures scolaires...).

L'éventuel excédent dégagé est conservé pour compléter aux dépenses d'investissement scolaires (ex : matériel informatique ou mobilier).

La part du budget ainsi alloué aux écoles, par enfant, par le RPI Blomac Comigne Douzens s'élève à 2.048 euros (170.000/83), ce qui en fait un des budgets les plus élevés du département et plus de deux fois plus élevé que le budget médian tel que relevé par la BANQUE DES TERRITOIRES.

Vie communale ...

AMENAGEMEN

CHANGEMENT DES PORTES AUX ECOLES

Les 7 portes donnant sur les cours au Sud et au Nord du bâtiment des écoles seront remplacées.

Un dossier de demande de cofinancement avait été déposé dès 2023 mais l'urgence du remplacement du système du chauffage au foyer théâtre avait prévalu.

Les demandes de subvention ont été renouvelées pour 2024 et obtenues.

Les subventions accordées par le Conseil Départemental et l'ETAT s'élèvent à la somme de 14.580,00 €.

MOBILIER URBAIN



Le mobilier urbain est en cours d'installation le long de la voie piétonne en bordure de la RD 2113.

Ce mobilier urbain provient de l'entreprise ALCO.

Coût total investi: 9.255,00 € TTC

CHANGEMENT MATERIEL INFORMATIQUE MAIRIE

Le matériel informatique de la Mairie était vieillissant (12 ans) et ne répondait plus aux normes légales de sécurité en la matière.

Par conséquent, ce matériel a été intégralement remplacé. L'investissement s'élève à la somme de 9,412,10 euros HT; une partie de la dépense sera compensée par aide par le Fonds de Péréquation des Ressources Inter Communales (FPIC).

TS & MATERIEL

TRAVAUX ESPACES VERTS LOTISSEMENT « LE CLOS D'ALARIC »

Les travaux d'aménagement des espaces « verts » du lotissement « LES COTEAUX DE L'ALARIC » ont été réalisés par les entreprises « Mariscal TP », « Jardin'OC » et « Jerem'Paysage ».

Les essences privilégiées sont locales et économes en eau.

Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 10.425,00 € HT.



REMPLACEMENT DES MOTEURS CLIM DES ECOLES DE DOUZENS

Les systèmes de climatisation aux écoles de Douzens sont tombés définitivement en panne ; leur remplacement s'est avéré indispensable coût du remplacement : 12.298,00 € HT.

ACHAT CAMION



Le camion benne IVECO âgé de 12 ans a été remplacé par un camion Renault Master Benne moyennant un prix de 29.643,76 € TTC.

Vie communale ...

FIBRE

Toutes les prises en fibre optique—au total 526—ont été installées sur la commune.

La période de gel commercial de 3 mois pour les opérateurs touche à sa fin. Vous allez tous être probablement sollicités à des fins commerciales

L'accès au service pour les usagers devrait avoir lieu à partir du mois de février 2025.

BOITES A LIVRES



L'Amicale Laïque Culturelle Douzenois a installé plusieurs boîtes à livres dans le village.

Fondée sur le principe de l'échange, du bien commun et de l'autogestion, une boîte à livres est une petite bibliothèque où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

Tous les livres sont les bienvenus excepté les manuels scolaires, dictionnaires, et tout autre ouvrage pédagogique ou scientifique.

PROBLEMES LIES AU STATIONNEMENT DES VEHICULES

Les services municipaux constatent à de nombreuses reprises des problèmes liés au stationnement des véhicules qui obstruent une libre circulation. Certains laissent leurs véhicules stationnés (moteur éteint) en plein milieu de la rue.

L'agent municipale a été spécialement missionné pour sensibiliser les personnes qui ont ces mauvaises habitudes.

A partir d'aujourd'hui les infractions seront sanctionnées par des contraventions. La période « sensibilisation » étant terminée.

LES COMPOSTEURS COLLECTIFS SONT A VOTRE SERVICE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage du 10 février 2020, la généralisation du tri des biodéchets pour tous est entrée en vigueur.

Au regard de cette loi, tous les Français doivent donc obligatoirement composter leurs biodéchets soit en disposant d'un composteur individuel, soit grâce aux composteurs collectifs. Le 5 novembre 2024, la municipalité, en partenariat avec le COVALDEM 11, a installé, sur la commune, 5 points de collectes mis à disposition des riverains. N'hésitez pas, bon de retrait en main, à venir retirer en Mairie votre biosceau et 5 sachets Kraft prévu pour vos déchets. Nous comptons sur votre participation.

En soutien au dispositif mis en place, la municipalité est toujours à la recherche de bénévoles qui donneraient un peu de leur temps et souhaiteraient s'engager pour entretenir les composteurs collectifs de leur quartier. Leur mission se limitera à une intervention régulière sur compost de 1 voire 2 heures par mois en fonction des saisons, d'apporter des conseils aux usagers et de sensibiliser aux bons gestes de compostage. Il est bien entendu qu'à terme, le fruit du compost sera redistribué aux habitants qui en feront la demande.



JOURNEE ECO-CITOYENNE

Pour la 3 m année consécutive, la journée éco-citoyenne s'est déroulé le samedi 16 novembre 2024. A l'invitation de la municipalité, les habitants de la commune, toutes générations confondues, ont répondu présents. Cette action de nettoyage a permis de constater le bon état de propreté de l'ensemble de la commune. Cependant, comme chaque année, nous avons constaté que les abords aux différentes entrées du village étaient jonchés de détritus du style, canettes, bouteilles, emballages issus de la restauration rapide, jetés par certains automobilistes irrespectueux.

Bien que symbolique, cette journée nous a permis avant tout de sensibiliser nos plus jeunes au respect de notre environnement et de partager nos valeurs autour du pot de l'amitié.

RECYCLER VOTRE SAPIN

L'opération broyage sapin de noël 2024 aura lieu le 22 janvier 2025. En partenariat avec le COVALDEM 11, la commune de Douzens met en place, sur le parking du stade, du 1^{ee} au 20 janvier, un point de collecte où les administrés pourront déposer, après les fêtes, leur roi des forêts. Le produit du broyat sera restitué à la commune pour l'utilisation en paillage. Si les quantités le permette, une distribution pourra être organisée.

Comptant sur votre participation, la municipalité vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

JARDIN PARTAGE

Encore à l'étude, la municipalité à l'idée de créer, à l'aide de volontaires, un jardin communautaire, aussi appelé « jardin partagé ». Projet intergénérationnel basé sur le partage du savoir, le jardin partagé deviendra, à terme, un lieu de rencontre, d'échanges et de partage où les plus jeunes pourront apprendre de nos anciens.

Prochainement, la municipalité organisera une réunion d'information, ouverte à tous afin d'échanger les idées de chacun et d'étudier la faisabilité du projet.

INTERCOMMUNALITE

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

Carcassonne Agglo porte le projet de construction d'une médiathèque, qui sera un équipement culturel phare de la collectivité, proposant une architecture contemporaine de qualité et harmonieusement connectée à l'espace public.

Dans un environnement patrimonial exceptionnel et un territoire mobilisé autour de la démarche Opération Grand Site, la nouvelle médiathèque aura une fonction de tête de réseau de l'offre culturelle à l'échelle de l'agglomération.

- Rôle de référente culturelle : partenariat avec les communes et travail en réseau avec les autres équipements et structures culturels du territoire.
- Mise à disposition d'une offre riche et variée mesurable en nombre de titres différents et des activités culturelles complémentaires, dans un dispositif de qualité d'accueil et de services
- Adoption d'un schéma de lecture publique par Carcassonne Agglo autour d'un projet scientifique, culturel, éducatif et social qui précise le rôle de cette médiathèque à l'échelle du territoire et au-delà.
- Lieu de rencontres et d'actions culturelles, véritable lieu vivant, à la vocation sociale affirmée, qui proposera des cheminements variés vers la culture

Durée prévisionnelle des travaux : 20 mois (Novembre 2025 - Juillet 2027)

Objectif livraison : Juillet 2027

Enveloppe prévisionnelle : 12 M€ HT de travaux (valeur novembre 2023) hors signalétique, mobilier et dépollution

La dépollution

- Les impacts mis en évidence ont permis de réaliser un plan de gestion définissant les sources concentrées dépollution. Sur la base de ce plan de gestion, le montant des travaux de dépollution du site est estimé à 1,8 M€.
- Financement prévisionnel par le fonds friches pouvant atteindre 80% des travaux.
- Début prévisionnel des travaux : fin du premier semestre 2025

C'est l'atelier d'Architecte Stéphane Fernandez qui a été retenu pour ce projet

TARIFICATION ECO PROGRESSIVE DE L'EAU

Carcassonne Agglo travaille sur la tarification « éco progressive » de l'Eau. Le principe étant que « plus on consomme, plus l'eau coûte cher ».

Proposition de Tranches de consommation :

- Une tarification pour les particuliers, adaptée au territoire :
- Tranche 1: 0 à 15 m3 (Nécessaire à l'alimentation et l'hygiène)
- Tranche 2:15 à 70 m3 (moy appartement Carcassonne = 67 m3)
- Tranche 3: 70 à 150 m3 (moy famille nombreuse = 150 m3)
- Tranche 4: + 150 m3
- Une tarification unique pour les abonnés autres que particuliers (professionnels, collectivités,...)

Les inconvénients liés à la tarification progressive seront pris en compte Habitat collectif :

- Individualisation « fictive » par unité de logement
- Nombre d'abonnements = nombre d'unités de logement
- Application des tarifs au volume total/nombre de logements

Familles nombreuses et précarité hydrique :

Mise en place d'une allocation eau (travail en cours avec la CAF)